



## Info du conseil municipal janvier 2016

### Mensuration officielle

Au vue de l'introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF), il a été décidé d'effectuer les travaux de premier relevé et de renouvellement de la mensuration officielle pour les anciennes communes de Plagne et de Vauffelin pendant que des subventions sont encore allouées. Pour ce faire, le conseil municipal a chargé le géomètre cantonal d'établir les documents pour les appels d'offres, la publication sur simap.ch ainsi que la préparation du contrat pour ces deux secteurs.

### Halle de gym de Frinvillier

Lors de la dernière révision des engins de gym effectuée par la maison Alder + Eisenhut, il a été constaté que les anneaux et les cordes étaient en mauvais état. Aussi, une commande a été passée auprès de cette maison pour les remplacer rapidement.

### Téléskis

Comme chaque année, le conseil municipal a attribué un don de CHF 750.00 aux époux Bösiger pour le téléski de Plagne.

Il a également renouvelé sa participation au financement partiel de l'abonnement aux Téléskis des Prés d'Orvin des écoliers de notre commune.

### Fermeture de l'office postal de Plagne

L'office postal de Plagne fermera ses portes le 15 avril 2016. A partir du 18 avril 2016, la Poste proposera ses prestations à Plagne sous la forme d'un service à domicile, similaire à ce qui est déjà en vigueur à Frinvillier et Vauffelin.



Fin mai 2015, des entretiens ont eu lieu entre la Poste et les autorités communales en raison de l'utilisation insuffisante du guichet postal. Dans un premier temps, la commune s'est approchée de deux personnes désireuses d'ouvrir une épicerie dans l'ancienne Poste. Cette solution aurait ainsi permis d'intégrer une agence postale et de garantir toutes les prestations demandées chaque jour dans un office de poste classique.



## Info du conseil municipal janvier 2016

Malheureusement après étude des conditions et des prestations de la Poste, les deux intéressées ont renoncé à leur projet. Le conseil municipal n'a donc eu d'autre choix que de proposer le service à domicile à ses citoyens avec, comme lieu de retrait pour les envois avisés, Bienne 6 Boujean.

Ce dernier choix ayant donné lieu à moult discussions, un tout-ménage et un questionnaire en ligne sont soumis aux citoyens de Plagne et de Vauffelin pour connaître leur avis sur le lieu de retrait **jusqu'au 4 mars 2016** !

<http://sauge-jb.ch/actualites/146-sondage-poste>